

## BOIS-HÉROULT

# 100 % des habitants de Bois-Héroult sont vaccinés

Jeudi 25 mars, les habitants de Bois-Héroult de plus de 75 ans ont reçu leur deuxième injection du vaccin contre le Covid à la salle d'activités communale. L'opération, comme il y a un mois, était effectuée par l'unité mobile de Gourmay-en-Bray...

Il y a un mois justement, Bois-Héroult inaugurait cette nouvelle offre de proximité en étant, selon les propos de son maire Édouard de Lamaze, « commune pilote ». Un fait qui a parfois surpris.

### Au nom du monde rural et de sa reconnaissance

Le premier magistrat de Bois-Héroult insiste : « Nous n'avons pas fait cela pour attirer les projecteurs sur notre commune. Nous sommes pilotes. Il fallait argumenter auprès du préfet pour que ce service puisse être mis en place au profit du monde rural, car c'est au nom du monde rural et de la prise de conscience de son existence que nous avons fait cela et pour que chacun puisse en bénéficier ».

### Lettre au préfet

Argumenter a en effet été nécessaire, comme en témoigne cet extrait du courrier adressé à Pierre-André Durand, préfet de Seine-Maritime : « malgré nos efforts, nous rencontrons sur la commune de Bois-Héroult, commune rurale isolée sur le plan numérique (zone blanche), de graves difficultés à pouvoir organiser un rendez-vous, aux fins de vaccination contre la Covid 19, des personnes éligibles ». Et d'insister : « Nos administrés éligibles à la vaccination [...] sont privés de toute efficacité n'ayant aucune formation pour intervenir seuls sur la plateforme, d'autant plus qu'ils sont sans contact avec leurs enfants depuis plusieurs mois, du fait de la situation sanitaire en cours ».



Jeudi matin, les aînés de Bois-Héroult sont venus recevoir leur deuxième dose de vaccin.

### Démonstration de solidarité

« Je suis parti de zéro », insiste Édouard de Lamaze. « Ce que j'ai demandé au préfet et ce qu'Annie Vidal, députée de notre circonscription, a également demandé, c'est la démonstration d'une solidarité. Bien entendu, il n'y a aucune critique dans mes propos vis-à-vis de qui que ce soit ». En somme, le maire a souhaité rendre accessible la vaccination, à un public isolé et dans une zone peu ou mal couverte par les réseaux de communication, public qui, par ailleurs est peu habitué à la pratique d'inscriptions sur des plateformes en ligne.

La municipalité de Bois-Héroult insiste : « Que tout le monde

puisse en profiter maintenant, c'est bien et c'est en ce sens que cela a été fait ».

### Souhait d'un grand succès

Yves Trolet, premier adjoint de Bois-Héroult assure : « Nous souhaitons à toutes les autres communes un grand succès et qu'elles puissent toutes donner accès au vaccin à leurs administrés ».

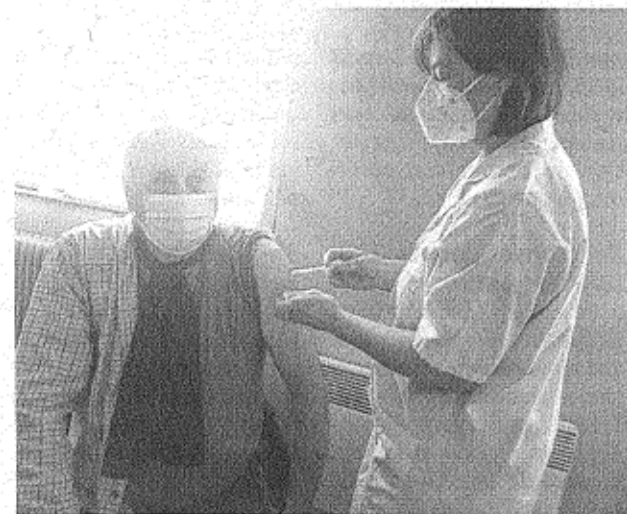
Lorsque Bois-Héroult a obtenu le feu vert de la préfecture pour mettre en place l'opération de vaccination, « nous avons eu juste une semaine pour tout organiser avec Carole Lechevalier, conseillère représentant le CCAS et Dominique Bourgeois, deuxième adjoint », détaille le premier adjoint.

### Le déroulement de cette deuxième séance

La seconde vaccination s'est déroulée sans souci. Rendez-vous était pris avec chaque personne. Avant de recevoir la deuxième injection, le personnel médical a procédé à un questionnaire par rapport à la première piqûre afin de savoir si les patients avaient souffert de différents symptômes. Une fois le feu vert donné par le médecin, l'infirmière piquait la personne qui ressortait ensuite pour aller déguster un café et quelques gâteaux... le temps pour l'équipe médicale de surveiller d'éventuelles réactions au vaccin.

Désormais, 100 % des plus de 75 ans de Bois-Héroult sont vaccinés.

Après le vaccin, chacun a dû attendre 20 minutes avant de repartir



Votre journal  
depuis votre mobile  
sans CB



bulletin-darnetal.fr/journal-numerique